



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

À une séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 6 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

ÉTUDE :

- 7. SERVICE D'URBANISME**
 - a. Avis de motion - règlement n° 763-2015
 - b. Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme
 - c. Dérogation mineure – 407, rue des Cèdres
 - d. PIIA patrimoine – 101, rue Principale
- 8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
 - a.
- 9. SERVICE DES INCENDIES**
 - a.
- 10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
 - a. Avis de motion - règlement n° 768-2015
 - b. Avis de motion - règlement n° 769-2016
 - c. Avis de motion - règlement n° 770-2016
 - d. Accès aux motoneiges – rang Bois-Franc
- 11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**
 - a. Subvention à Opération Nez-Rouge
- 12. ADMINISTRATION**
 - a. Acceptation de la promesse d'achat et de vente pour le 141, rue Principale
 - b. Envoi des comptes de taxes et factures impayés à la MRC de Lotbinière



- c. Adoption des politiques en matière de santé et sécurité du travail et d'assignation temporaire, du Groupe ACCIsst inc.

13. AGENDA POLITIQUE

a.

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

16771-01-2016
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16772-01-2016
point no 5

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Décembre

Bernard Ouellet	2 572.60 \$
Léopold Rousseau	935.50 \$
Jean-Pierre Lamontagne	935.50 \$
Jonathan Moreau	935.50 \$
André Sévigny	935.50 \$
Julie Rousseau	935.50 \$
Alexandre D'Amour	935.50 \$
Martine Couture	6 173.77 \$
Cathy Bergeron	5 203.69 \$
Martin Miller	2 403.63 \$
Renault Lepage	5 851.26 \$
Dany Lamontagne	4 709.64 \$
Membres du conseil et cadres :	32 527.59 \$
Employés voirie et bureau :	60 261.78 \$
Service de sécurité incendie :	16 382.99 \$
Bibliothèque et brigadières :	5 915.38 \$
Personnel de la SAAQ :	8 075.07 \$
Employés du Centre multifonctionnel :	2 379.39 \$
Total des salaires bruts payés pour décembre 2015 :	125 542.20 \$



Comptes payés - Décembre

Marie-Philippe Tremblay	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Christian Dufresne, Allard	Remboursement de taxes	944.91 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - décembre	790.01 \$
Produits Suncor	Essence et diesel	5 629.68 \$
Maurice Gagnon	Remboursement de taxes	224.02 \$
Club de patinage les Dorisseaux	Aide financière	3 900.00 \$
Club de patinage Ste-Croix	Aide financière	300.00 \$
Fabrique de St-Apollinaire	Don	100.00 \$
Fondation Philippe Boucher	Cocktail dinatoire 2016	625.00 \$
Commission scolaire des Navigateurs	Commandite course des 4-Vents	500.00 \$
Denys Paquet	Remboursement de taxes	1 033.45 \$
La Mutuelle -des Municipalités du Qc	Adhésion à la mutuelle	100.00 \$
Construction Laroche SE inc.	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Steve Gendron	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Les Immeubles Turcotte & Labrecque	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	6 353.68 \$
Gaz Métropolitain	Gaz pour caserne	439.17 \$
Cathy Létourneau, notaire en fiducie	Parcelle de terrain au MTQ	6 500.00 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires	811.30 \$
Postes Canada	Frais de poste	30.28 \$
Danny Chenel	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Toitures des 2 Rives	1 ^{er} versement toiture hôtel de ville	25 034.08 \$
Virgil Demers	Remboursement de taxes	301.96 \$
Revenu Québec	Ajustement TPS/TVQ	167.00 \$
Financière Banque Nationale inc.	Intérêts prêts	7 219.25 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - décembre	1 299.12 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - décembre	873.27 \$
Interfas	Cotisation mensuelle - décembre	7 813.00 \$
Info Page	Téléavertisseurs	223.74 \$
Total des comptes payés pour le mois de décembre 2015 :		72 212.92 \$

Comptes à Payer - Décembre

Abris tout genre G.Y. inc.	Portique Centre multifonctionnel	1 063.52 \$
Groupe ACCISST inc.	Cotisation 2016	2 679.84 \$
Ackland Grainger inc.	Buses chalumeau	69.01 \$
Aréo-Feu	Démonter les lames	323.79 \$
Assaini Conseil	Relevés sanitaires	9 243.99 \$
ADMQ	Adhésion 2016	790.69 \$
Ass. des professionnels l'outillage	Adhésion 2016	105.00 \$
Association qué. d'urbanisme	Adhésion 2016	557.63 \$
Association qué. du loisir	Cotisation 2016	403.26 \$
Ass. chefs de services d'incendie	Formation coaching	86.23 \$
Atelier Genytech	Remplacer booster et réparer crevaison	357.84 \$
Atelier mobile Luc Turcotte	Changer pneus arrière	279.39 \$
Banlieue Ford inc.	Vérifier lumière	1 634.96 \$
Batteries Experts	Batterie pour système d'alarme	27.31 \$
Béton Laurier inc.	Entretien pépinière	110.57 \$
Bionest	Entretien tertiaire	265.32 \$
Boivin & Gauvin inc.	Casier de rangement	951.99 \$
Boulons et écrous A.M. inc.	Tiges, écrous, etc.	52.29 \$
Bouthillette Parizeau	Centre multifonctionnel	1 149.78 \$
Brassard	Papeterie	365.12 \$
Bureau en gros	Chaise comptoir SAAQ	508.42 \$
Burocom	Méthode burocom, ordinateur, supports...	20 511.86 \$
Pièces d'autos Carquest	Pièces et accessoires	431.38 \$
CGER	Location camion - novembre	7 731.88 \$
Chambre de commerce de Lotb.	Activité 5 à 7	25.00 \$

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Florence Cloutier	L'heure du conte	25.00 \$
Les Commerçants de la Chaudière	Frais de transport (Dicom)	44.56 \$
Conciergerie Rive sud	Ménage des toilettes et de la salle com.	734.80 \$
Construction B.M.L.	Pierre pour piste multifonctionnelle	512.21 \$
COMBEQ	Adhésion Cathy, Louise et Nathalie	776.09 \$
La Croix-Rouge	Adhésion 2016	849.75 \$
Marcel Croteau	Ménage Hôtel de Ville et Francoeur	688.13 \$
Danovar inc.	Reconditionnement pompe	12 100.43 \$
Les Jardins Descanso	Refaire pelouse et entrées	5 934.59 \$
Deschenes & fils Itée	Fil pour compteurs	416.18 \$
Développement St-Apollinaire	Jardin des Geais	3 608.00 \$
Distribution Sports-Loisirs	Clé pour rideau et système de pointage	713.87 \$
École nationale des pompiers	Examen, transf. de zone et inscription	8 124.48 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Enrobé bitumineux	404.14 \$
Entreprises Robert Demers inc.	Réparer plafond	157.52 \$
Groupe Environex	Analyses d'eau	151.77 \$
Équipements d'entrepôt E3	Étagères	5 917.76 \$
Eugène Allard	Vadrouilles et produits d'entretien	483.78 \$
EXOVA	Analyses d'eau	435.01 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Travaux, retenue de 10 % et déneigement	7 477.11 \$
Feuillet paroissial	Renouvellement annuel	152.91 \$
Fondation de l'Hôtel-Dieu	Contribution 2016	2 000.00 \$
Fonds d'info. sur le territoire	Mutations	148.00 \$
Garage G. Rousseau & fils inc.	Travaux	51.48 \$
Gaston St-Pierre et associés	Modification de règlement	2 415.62 \$
Groupe Archambault inc.	Livres pour bibliothèque	3 529.42 \$
Groupe Ultima inc.	Assurances 2016	98 635.00 \$
Groupe Têtu inc.	Montage infographique	68.99 \$
Joli-cœur Lacasse	Général et services juridiques	4 659.76 \$
Labo. canalisations souterraines	Recherche de fuite	597.87 \$
Mari-Èva Lambert	L'heure du conte	25.00 \$
Dany Lamontagne	Remboursement achats	233.79 \$
Léopold Delisle inc.	Transport pépîne, retenue 10 % et déneig.	34 377.53 \$
Lettrage Rémi Gagné	Numéros magnétiques	40.24 \$
Librairie Renaud-Bray	Livres pour bibliothèque	657.32 \$
Linde Canada Itée	Produits chimiques et renouvellement	1 242.20 \$
Lumco	Ballasts	474.65 \$
Marché Veilleux	Nourriture pour chien	11.48 \$
Jacques Martineau	Remb. pantalon de travail	45.37 \$
Mécanique Ducro inc.	Centre multifonctionnel	3 838.73 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois et calendrier ordures	335.78 \$
Mercier Expert inc.	Poulie pour scie	18.94 \$
Moti Rive-Sud inc.	Mini surfaceuse	3 736.69 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part, frais cours d'eau...	32 223.62 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part récupération	5 608.72 \$
Municipalité de St-Agapit	Location et entraide pompiers	1 462.93 \$
Municipalité de St-Antoine	Entraide pompiers	2 834.90 \$
Normand Côté, électricien	Ballasts et installation	6 969.89 \$
Novicom 2000 inc.	Antenne	19.17 \$
Paysagiste 2000 inc.	Bris d'aqueduc, retenue 10 % et déneig.	57 062.17 \$
Pitneyworks	Timbres	5 748.75 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	236.56 \$
Plastiques Anchoir Itée	Flotteurs	724.34 \$
Posimage	Enseigne ext. Centre multifonctionnel	19 430.78 \$
Produits industriels Jean-Paul Côté	Hypochlorite	367.92 \$
PG Solution	Renouvellement	21 195.65 \$
Protection incendie PC	Tests, recharges, inspections	1 024.07 \$
Produits & services de la Construction	Meules	227.08 \$
Québec municipal	Adhésion 2016	862.31 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces et accessoires	1 415.66 \$



Réal Huot inc.	Bris d'eau rue Industrielle	469.49 \$
Roulement Techno inc.	Bearing	376.69 \$
RPM Rive-Sud	Entretien VTT service incendie	2 319.31 \$
Semick Transport & Logistique	Transport	172.46 \$
Services Frimas inc.	Chauffage salle du Conseil	387.45 \$
Signal Services inc.	Signalisation	1 190.58 \$
SM CTC Contrôle Technique	Surveillance des travaux et consultant toiture	6 470.07 \$
SNC-Lavalin inc.	Plan d'intervention	1 839.61 \$
SOCAN	Adhésion 2016	212.78 \$
Société VIA inc.	6 % de rejets	4 403.31 \$
Sonorisation Delta	Rallonge électrique	145.20 \$
Soudure J.M. Chantal inc.	Conteneurs	4 989.92 \$
Toitures des 2 rives	Paieement final	25 034.08 \$
Toshiba	Copies et agrafes	2 426.26 \$
Tourisme Lotbinière	Adhésion 2016	160.97 \$
Service de Transport Lobicar	Quote-part 2016	12 463.00 \$
Voltec	Entretien réseau	853.69 \$
Wilson & Lafleur Itée	Renouvellement du Code civil	73.50 \$
WSP	Mise à jour	1 622.30 \$
Xerox Canada Itée	Photocopie	30.62 \$
Yanco-Top Construction inc.	Rénovation de la caserne	5 978.70 \$
Total des comptes à payer pour le mois de décembre 2015 :		485 612.53 \$

16773-01-2016
point no 7a

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 763-2015

Avis de motion est par les présentes donné par André Sévigny, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 763-2015 modifiant le règlement de zonage n° 590-2007 et ses amendements, afin de réduire la marge de recul latérale minimale et la somme des marges de recul latérales minimales dans la zone 183.1R.

16774-01-2016
point no 7b

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 250-1996 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU se compose de cinq membres résidents de la municipalité et de deux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE Madame Marie-Andrée Carré ne renouvellera pas son mandat au sein du CCU dû à un horaire de travail chargé ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans :

Membres résidents de Saint-Apollinaire : Madame Catherine Déry, Messieurs Réal Daigle, Simon-Yannick Plourde, Keven Gosselin et Claude Bergeron.

Membres du Conseil municipal : Monsieur Jean-Pierre Lamontagne, qui assumera la présidence du CCU et Madame Julie Rousseau.

De remercier Madame Marie-Andrée Carré pour son implication au CCU durant les quatre dernières années.

Adopté à l'unanimité



16775-01-2016
point no 7c

DÉROGATION MINEURE – 407, RUE DES CÈDRES

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure n° 2015-073 pour la propriété située au 407, rue des Cèdres dans la zone 34A;

ATTENDU QUE la demande consiste à réduire la largeur de la propriété à 32 mètres, ainsi que la superficie à 1654.9 mètres carrés, en considérant que le lot est non desservi;

ATTENDU QUE les normes du règlement de lotissement numéro 591-2007 pour un lot non desservi sont de 45 mètres pour la largeur minimale et 2800 mètres carrés pour la superficie minimale;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé un rapport d'analyse de sol démontrant la possibilité d'un système septique sur le lot;

ATTENDU QUE le lot a été cadastré par la réforme cadastrale, est situé sur une rue municipalisée et qu'il n'y a pas de possibilité d'agrandir le lot;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 décembre 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de lotissement numéro 591-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-073 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

16776-01-2016
point no 7d

PIIA PATRIMOINE – 101, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QU'une demande de permis de rénovation numéro 2015-571 a été déposée à la Municipalité pour la résidence du 101, rue Principale dont la galerie a complètement été détruite à la suite d'un accident de véhicule;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au PIIA n° 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE l'architecte Luc Fontaine recommande que la galerie, sa couverture et l'escalier, soient reconstruits aux mêmes emplacements et de dimensions semblables, que des colonnes supportant la toiture et une balustrade en bois remplace les éléments de fer forgé qui ne sont pas d'origine et que les colonnes, poteaux et main courante soient peints en vert et les barreaux en blanc;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation du projet selon les recommandations de l'architecte Luc Fontaine;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2015-571 soit acceptée en considérant que les travaux à effectuer respectent les recommandations de l'architecte Luc Fontaine.

Adopté à l'unanimité



16777-01-2016
point no 10a

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 768-2015

Avis de motion est par les présentes donné par Julie Rousseau, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 768-2015 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

16778-01-2016
point no 10b

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 769-2016

Avis de motion est par les présentes donné par André Sévigny, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 769-2016 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts.

16779-01-2016
point no 10c

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 770-2016

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 770-2016 modifiant le règlement n° 676-2011 relatif à la tarification de certains biens, locations et services municipaux.

16780-01-2016
point no 10d

ACCÈS AUX MOTONEIGES – RANG BOIS-FRANC

ATTENDU QUE certains propriétaires terriens ont refusé le droit de passage pour le sentier du club de motoneige des Plaines pour la saison 2015-2016;

ATTENDU QUE cette situation limite l'accès à certains commerces de la rue Laurier;

ATTENDU QUE toutes autres solutions ont également fait l'objet de refus, le club de motoneiges des Plaines demande à la Municipalité de circuler sur une partie du rang Bois-Franc;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le club de motoneige des Plaines à circuler sur la chaussée du rang Bois-Franc sur une distance approximative de 315 mètres, soit entre les propriétés situées au 400 et 412, rang Bois-Franc, pour la saison 2015-2016 exclusivement;

Adopté à l'unanimité.

16781-01-2016
point no 11a

SUBVENTION À OPÉRATION NEZ ROUGE

ATTENDU QUE la mission d'Opération Nez rouge est de valoriser, par une approche citoyenne non moralisatrice, l'adoption d'un comportement responsable dans toutes situations de facultés affaiblies, en offrant un service de accompagnement accessible et confidentiel dispensé par et pour la communauté;

ATTENDU QUE le service de accompagnement Opération Nez Rouge Lotbinière a été présent durant la période des Fêtes 2015 à Saint-Apollinaire pour desservir la région;

ATTENDU QUE cette activité permet de remettre des dons aux organismes dédiés à la jeunesse ou au sport amateur. En 2014, 6000 \$ ont été versés dans la communauté grâce aux dons et aux commandites;



IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'allouer un montant de 100 \$ à Opération Nez Rouge Lotbinière pour la campagne de financement 2015.

Adopté à l'unanimité

16782-01-2016
point no 12a

**ACCEPTATION D'UNE PROMESSE D'ACHAT ET DE VENTE – LOT 5 631 959
SIS AU 141, RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu presque simultanément deux offres pour l'achat du terrain sis au 141, rue Principale, soit le lot 5 631 959, du cadastre du Québec circonscription foncière de Lotbinière;

ATTENDU QUE le 2 mars 2015, deux promesses d'achat et de vente ont été signées, mais il a été convenu entre les parties que la vente serait conclue avec celui qui aura obtenu le contrat avec la Société des Alcools du Québec (SAQ) pour la location de l'immeuble à construire sur ledit lot au 141, rue Principale;

ATTENDU QUE le prix de vente a été fixé à 250 000 \$, ce qui représente un taux de 15,49 \$ du pied carré, plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE le 21 décembre 2015, les membres du Comité d'investissement de la SAQ ont accepté la proposition de la compagnie 9316-8912 Québec inc. pour la location d'un local dans un bâtiment à construire au 141, rue Principale à Saint-Apollinaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la promesse d'achat et de vente signée le 2 mars 2015 incluant ses deux addendas, et de vendre à la compagnie 9316-8912 Québec inc., représentée par Monsieur Luc Sénéchal, le lot 5 631 959 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière pour un montant de 250 000 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer cet acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité.

16783-01-2016
point no 12b

**ENVOI DES COMPTES DE TAXES ET FACTURES IMPAYÉS À LA MRC DE
LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE les dossiers de vente pour non-paiement de taxes doivent être envoyés à la MRC de Lotbinière avant le 15 mars de chaque année selon les paramètres habituels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Apollinaire envoie à la MRC de Lotbinière tous les dossiers des contribuables dont les taxes et factures de l'année 2014 et autres années antérieures n'ont pas été payées à ce jour.

Adopté à l'unanimité



16784-01-2016
point no 12c

**ADOPTION DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU
TRAVAIL ET D'ASSIGNATION TEMPORAIRES, DU GROUPE ACCISST INC.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire considère que la santé et la sécurité de ses employés sont importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le Programme de prévention Santé, Sécurité et Qualité au travail du Groupe ACCISst;

ATTENDU QUE le Groupe ACCISst s'engage à prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et l'intégrité physique de nos travailleurs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la direction de la Municipalité de Saint-Apollinaire adopte et signe la politique en matière de santé et sécurité du travail, ainsi que la politique d'assignation temporaire du Groupe ACCISst inc., tel que mentionné dans le Programme de prévention.

Adopté à l'unanimité.

16785-01-2016
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 11 janvier 2016 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

16786-01-2016
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 11 janvier 2016, à 19 h 54.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 1^{er} février 2016
